

Non au cadeau fiscal de 80 millions d'euros à Total pour l'exploitation d'huile de palme à la Mède !

*Il est grand temps de couper les ficelles des lobbies
et d'activer (réellement) la transition écologique !*



Les Écologistes et citoyen·nes Marseillais·es rassemblé·es autour de la liste « **Debout Marseille !** » dénoncent avec colère et fermeté l'adoption d'un amendement voté hier soir sans débat sur la défiscalisation de l'huile de palme qui profitera à Total qui en fait l'exploitation à la raffinerie de la Mède.

80 millions d'euros ! C'est le cadeau offert à Total dont l'intense lobbying aura eu raison de notre combat contre la déforestation et de la lutte contre le réchauffement climatique ! Ainsi l'entreprise basée aux portes de Marseille va pouvoir poursuivre son exploitation d'huile de palme dont les conséquences sur l'environnement, la biodiversité et le climat sont unanimement dénoncées. Comme Yannick Jadot nous pensons que « *C'est une terrible nouvelle pour la planète. Total, avec l'argent du contribuable et la complicité du gouvernement, va poursuivre une déforestation dramatique en Asie du Sud Est. Si Emmanuel Macron voulait prouver qu'il se soucie davantage des profits de Total que du climat et de la biodiversité, il ne s'y serait pas pris autrement* ». La raffinerie d'agro-carburants de La Mède, une des plus grandes d'Europe, a démarré début juillet l'exploitation de 650 000 tonnes d'huile de palme !

Wanted !

Seulement 4 député·es des bouches-du-Rhône¹ et 4 de leurs collègues ont préféré défendre le business as usual de leurs alliés, qui sont les plus gros pollueurs de la planète, plutôt que de défendre le climat et la lutte contre le réchauffement climatique.

Cette saga est la preuve qu'il faut des écologistes au pouvoir qui maintiennent un cap clair et cohérent, car la taxation de l'huile de palme en tant que bio-carburant à partir de janvier 2020 avait été votée et inscrite dans le projet de loi de finances de l'année dernière. Rappelons qu'actuellement les carburants à base d'huile de palme bénéficient d'un avantage fiscal totalement injustifié. Total, qui a déposé et vient de perdre un recours au Conseil constitutionnel contre cette loi, tente donc d'obtenir gain de cause par la voie législative en faisant du lobbying auprès de député·es qui ne savent pas conjuguer protection de l'environnement et sauvegarde des emplois.

Voilà pourquoi aujourd'hui la majorité présidentielle et ses alliés de droite reviennent sur cette exemption de taxe qu'ils ont décidé de prolonger jusqu'en 2026 ! Sur le fond comme sur la méthode, la mise en œuvre des politiques en faveur de l'environnement est mauvaise, insuffisante et totalement cynique.

Les solutions existent et sont portées par les Écologistes !

Dans notre programme nous insistons sur la nécessité d'une reconversion écologique des sites industriels de notre Métropole, afin de sortir du piège que constitue le chantage à l'emploi. Nous avons tous les outils pour mettre en œuvre une transition écologique de ces activités avec des retombées économiques et sociales positives sur nos territoires ! En effet, nous défendons un revenu de transition écologique pour accompagner les salariés vers des métiers d'avenir et non toxiques, ainsi que des financements alloués à la formation indispensable à cette transition. Nous pouvons aussi accompagner la piste d'une transition à l'hydrogène du site de la Mède.

En attendant cette prise de conscience et sa mise en acte, nous demandons la suppression de cette niche fiscale, en respect du principe de pollueur payeur, et restons attentifs à l'évolution législative de cette mesure écocidaire !

Pour nos travailleurs, pour le climat, Debout Marseille !

CONTACT PRESSE

Karim Hammoumraoui

06 20 02 87 88

contact@deboutmarseille2020.fr

Suivez la campagne sur :



@DeboutMarseilleEcologisteCitoyenne2020



@deboutmarseille_ecologie



@Ecolo2020